



SYNDICAT MIXTE DES GAVES

Oloron, Aspe, Ossau
et leurs Affluents

Envoyé en préfecture le 31/05/2024
Reçu en préfecture le 31/05/2024
Publié le
ID : 064-200032332-20240527-2024_0502-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SÉANCE DU 27 MAI 2024

Délibération n° 2024 0502

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mai à vingt heures, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Patrick MAUNAS

Date de la convocation : Mardi 23 avril 2024

Secrétaire de séance : Sylvie BETAT

Pour la Communauté de Communes du Haut-Béarn (Présents : 13. Pouvoir : 1)					
TITULAIRES			Présents (13)	Excusés (10)	Pouvoirs (1)
ACCOUS	BERGEZ	Eric		X	
AGNOS	BERNOS	André	X		
ANCE-FÉAS	GAUCHER	Michelle		X	
ARETTE	CASABONNE	Pierre	X		
BEDOUS	LAPORTE	Pierre			X M. MAUNAS
BORCE	COUSTET	Jean-Claude		X	
BUZIET	FLORENCE	Jean-Philippe		X	
ESCOU	CASABONNE	Jean	X		
ESCOUT	BETAT	Sylvie	X		
ESTIALESCQ	FROSSARD	Etienne	X		
HERRÈRE	GARCES	Catherine	X		
LANNE EN BARÉTOUS	LARRICQ	Cédric		X	
LEDEUX	JOUSSAUME	Patrick	X		
LEES-ATHAS	MAUNAS	Patrick	X		
LOURDIOS-ICHÈRE	CLOT	Marthe	X		
MOUMOUR	BERGES	Paul	X		
OGEU-LES-BAINS	CAZENAVE-LAROCHE	Didier	X		
OLORON-SAINTE-MARIE	LOUSTAU	Frédéric		X	
OLORON-SAINTE-MARIE	ROSSI	Brigitte		X	
OSSE-EN-ASPE	DEVALS	Gérard		X	
PRÉCHACQ-JOSBAIG	LOMPRE	Frédéric		X	
PRÉCILHON	HAENSEL	Michèle	X		
SAINT-GOIN	BENOIT	Louis		X	
VERDETS	MEDOU-MARERE	Daniel	X		
SUPPLEANTS			Présents (4)		
ARAMITS	LARBIOU	Jean-Michel			
AREN	MIRANDE	David			
ASASP-ARROS	MORA	Bernard			
AYDIUS	VANDAELE	Samuel			
BIDOS	LOISON	Jacqueline			
CETTE-EYGUN	GACHET	Pierre			
ESCOT	MOUGNAGUE	Bastien			
ESQUIULE	PEREUILH	Franck			
ESTOS	SANSAMAT	Philippe		X	
ETSAUT	LAGRANGE	Pierre			
EYSUS	PECAUT	Philippe			
GÉRONCE	CONTOU-CARRERE	Michel			
GEUS D'OLORON	CASSOU	Marie-Hélène		X	
GOES	LOUSTAU	Didier		X	
GURMENÇON	SCHMITT	Henri			
ISSOR	PUCHEU	Cédric			
LASSEUBE	MASSOUE	Corinne			
LESCUN	DRILHOLE	Patrick			
LURBE-SAINT-CHRISTAU	LEPRETRE	Gérard			
ORIN	MIROU	Florian			
POEY D'OLORON	CASAUX-BICQ	Jean-Pierre			
SARRANCE	VERCOUILLIE	Maurice			
SAUCÈDE	VILLETTE	Benoît			
URDOS	MARQUEZE	Jacques		X	

Pour la Communauté de Communes du Béarn des Gaves (Présents : 4. Pouvoir : 1)					
TITULAIRES			Présents (4)	Excusés (1)	Pouvoirs
ARAUJUZON	LARCO	Jean Claude	X		
CASTETNAU-CAMBLONG	BALDAN	Patrick	X		
JASSES	BONNEFON	Catherine		X	
LAY-LAMIDOU	ARRIBÈRE	Daniel	X		
NAVARRENX	CAZALET	Henri	X		
NAVARRENX	CHOPIN	Marjorie			X M. CAZALET
NAVARRENX	TARDAN	Emile		X	
OSSENX	GRECHEZ-CASSIAU	Roland		X	
PRECHACQ-NAVARRENX	FRANCAIS	Hubert		X	
SALIES-DE-BÉARN	MINART	François		X	
SAUVETERRE-DE-BÉARN	BOURREZ	Alain		X	
SUPPLEANTS			Présents (1)		
ANGOUS	LANSALOT-MATRAS	Francis			
ARAUX	MONTREER	Jean-Jacques			
BASTANES	GERE	Thierry			
BUGNEIN	LIBANTE	Raymond			
GESTAS	LAGARONNE	Maryvonne			
GURS	PUHARRÉ	Christian			
MERITEIN	LENDRE	Jean-Baptiste		X	
NAVARRENX	BARTHE	Nadine			
SALIES-DE-BÉARN	DUPOUEY	Arnaud			
SALIES-DE-BÉARN	SAINTE-CLUQUE	Laurent			
SUS	LENDRE	Jean-Paul			
Pour la Communauté de Communes de Lacq-Orthez (Présents : 1. Pouvoir : 0)					
TITULAIRES			Présents (1)	Excusés (1)	Pouvoirs (0)
LUCQ-DE-BÉARN	LASSERRE-BISCONTE	Albert		X	
LUCQ-DE-BÉARN	LAGRANGE	Jérôme	X		
SUPPLEANTS			Présents (0)		
LUCQ-DE-BÉARN	LARRALDE	Franck			
LUCQ-DE-BÉARN	CHAPEL	Louise			

Ont également assisté à la séance : Marion FOURNIER - Directrice du SMGOAO, Florian GARCIA – Technicien rivière, Adrien GELLIBERT – Ingénieur chargé du risque inondation, Cécile ROUSSEL – Secrétaire administrative et comptable, Alexandre SCHAAL – Animateur PAPI gave d'Oloron

Délibération N°2024_0502 – INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES – VALLEE DE L'ESCOU

Rapport n°2024_0502 : rapporteur : Daniel ARRIERE

Le SMGOAO a porté une étude hydraulique sur la vallée de l'Escou. Les conclusions de cette étude et les solutions proposées, aménagements hydrauliques, réduction de vulnérabilité, alerte et gestion de crise ont amené de nombreuses discussions au sein du comité de pilotage de l'étude.

Lors de ces échanges, la présence des zones humides sur cette partie du territoire et leur contribution hydraulique a fait l'objet de plusieurs débats.

Conscient du rôle que peuvent jouer ces espaces en termes d'atténuation des événements hydrauliques mais aussi de leurs rôles majeurs en terme de biodiversité et de réservoirs d'eau naturels, le SMGOAO propose d'engager une démarche d'inventaire et de caractérisation des zones humides sur les sous bassins versants de l'Escou et de l'Abérou qui pourraient déboucher sur des propositions de gestion et / ou de restauration de certains secteurs.

Cet inventaire devra s'appuyer sur les connaissances déjà acquises sur le territoire et les données récoltées sur la base de critères pédologiques. Il concernera les communes de Buziet, Ogeu-Les-Bains, Escou, Escout, Herrère, Précilhon, Goès et Oloron Sainte Marie, Estos et Ledoux.

L'aspect pédologique de cet inventaire est important car il permet de mettre en évidence les zones humides encore en activité ne présentant pas les critères de végétation rencontrés habituellement sur ce type de milieu.

Afin de réaliser cet inventaire, le SMGOAO souhaite s'appuyer sur des Espaces Naturels (CEN) de Nouvelle Aquitaine pour la rédaction suivi de cette étude qu'il est proposé d'organiser comme suit :

- **Phase 1** : Analyse des données disponibles pour une pré-localisation des zones humides potentielles.
- **Phase 2** : Inventaire des zones humides effectives, par sondage pédologique.
- **Phase 3 "optionnelle"** : Hiérarchisation des zones humides sur la base de leurs enjeux et de leurs fonctionnalités / proposition de plan de gestion / restauration

Le montant de cette étude, estimé entre 25 000 et 30 000 € HT, fera l'objet d'une demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (subvention maximale : 80%).

Afin de bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau, le cahier des charges qui sera établi par le SMGOAO devra avoir été préalablement construit et validé avec le « Forum des Marais Atlantiques » et le « Réseau Zones Humides Adour Garonne ».

Ces deux organismes permettront de garantir au SMGOAO la fiabilité de la prestation qui sera engagée et l'accompagnement financier de l'Agence de l'Eau

Au terme de cet inventaire, le SMGOAO pourra alors développer une stratégie de préservation et de gestion/restauration des zones humides sur la vallée de l'Escou.

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette prestation sont disponibles au Budget 2024 – section Fonctionnement

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ADOpte** Le présent rapport
- **Autorise** Monsieur le Président à solliciter les aides les plus élevées auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- **Autorise** Monsieur le Président à engager toutes les démarches administratives et à signer tous documents nécessaires à la bonne réalisation de cette opération

Le Président
d'Oloron
d'Aspe
d'Ossau &
Affluents
64400 Oloron Ste Marie
Patrick MAUNAS

<u>Membres en exercice</u>	37
<u>Membres présents :</u>	23
<u>Pouvoir :</u>	2
<u>Nombre de votants :</u>	25
POUR :	25
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0